

Conditions générales de vente

Camping des Etangs route de Oizon 18700 Aubigny Sur Nère

Siret : 498 358 233 Mail: camping.aubigny@orange.fr tél :02 48 58 02 37

site : www.camping-aubigny.com



Toute réservation est strictement personnelle et ne peut en aucun être cédée à une autre personne. Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions énoncées ci-dessous.

1/ Nos prestations

Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier selon le tarif en vigueur. Forfait Confort: 1 emplacement pour 2 personnes, 1 camping-car ou 1 voiture avec une tente ou une caravane + électricité

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les options supplémentaires seront facturées (par exemple forfait ménage, location de draps... voir tarif dans services). en l'état lors de votre départ. Remise des clés : Les clefs des hébergements sont remises à partir de 15H00 le jour d'arrivée et doivent être restituée à 10H00 au plus tard le jour de sortie.

TAXES

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour (0.61 € par personnes de + de 18 ans) et l'éco participation (0.39 € par personne et par jour incluant les mesures covid). Les taxes et éco participation sont facturées simultanément avec votre hébergement. Elles sont payables aux mêmes échéances de règlement. Elles sont non modifiables ni remboursables à votre arrivée sur le site.

2/ Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, Chèque Vacances Connect, carte bancaire ou espèces.

Modalités de règlement Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée : du règlement d'un acompte comprenant 25% des frais de séjour, de frais de dossier et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite). Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping. **Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.**

3/ Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

6/ Annulation Du fait de l'acheteur

Toute annulation doit être notifiée par courrier ou mail, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier : - plus de 90 jours avant votre arrivée l'acompte est restitué , seul les frais de dossier sont conservés -plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping -moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés. Pour obtenir un éventuel dédommagement, vous devez souscrire une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales , aviser

l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs si besoin.

Du fait du camping :

Si le Camping des Etangs est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs sur un quelconque site figurant sur la présente brochure, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

7/ Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 200 € vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Les camping se réservent aussi le droit de déduire la somme de 49€ pour 1 locatif 1chambre, 59€ pour 1 locatif 2 chambres et 69€ pour un locatif 3 chambres pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

8/ Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un adulte encadrant ne sont pas acceptés.

9/ Animaux

Les chiens et les chats exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés avec un maximum de 2 chiens par hébergement . Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

10/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour. Ce camping est adhérent du Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice SMP. En cas de litige, le client peut y recourir gratuitement.

Coordonnées du médiateur : Société La Médiation Professionnelle
SIRET 814385357.00011
24 RUE ALBERT DE MUN - 33000 BORDEAUX France

<https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

11/ Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du

Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

12/ Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie Le camping des Etangs à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping